

## Les modalités de circulation dans votre quartier



La 13<sup>ème</sup> édition du marathon de Montauban aura lieu les 16 et 17 octobre. Quelles sont les perturbations dans votre quartier et comment circuler en ville ?

### Circulation perturbée

La circulation sera interdite, le dimanche 17 octobre de 6h à 15h30 :

Chem de Matras (section Av de Fonneuve / route du Nord) - Chem de Treillou (jusqu'à 11h) - Giratoire trois Grenouilles (jusqu'à 11h)- Rue de Pater (section Av d'Ardus / Av de Cos) et (section Av de Fonneuve / Av de Paris) - Av de Cos (section rue Pater / route de Lamothe)- Rte de Lamothe (section Bd d'Occitanie / chemin de Matras) - Chem de Matras (section rte de Lamothe / Av de Fonneuve) - Voie d'accès entre le Bd d'Occitanie et la route du Nord - Rte du Nord (section et sens giratoire échangeur 60 / giratoire chemin de Matras) - Av de Paris (section et sens chemin de Matras / Giratoire Farella) et (section et sens Giratoire Farella / Giratoire impasse de Rambouillet) - Av J. Moulin (section et sens Giratoire de Rambouillet / Av du 19 août 1944) - Av du 19 août 1944 (section et sens Avenue Jean Moulin / rue Salvador Allende).

### Stationnement interdit

Le stationnement sera interdit du samedi 16, 20h au dimanche 17 octobre 15h30 :

Av de Paris (côté impair) - Av J. Moulin (côté impair)- Av 19 août 1944 (côté impair).

### Comment circuler aux abords du parcours ?

Si le parcours des courses sera interdit à la circulation dès 5h, il sera possible de le **traverser à chaque intersection**, en dehors du passage des coureurs. Demandez conseil aux jalonneurs bénévoles présents sur le parcours.

*Toutes les infos circulation disponibles sur [www.marathon-montauban.com](http://www.marathon-montauban.com)  
ou sur le cartapli du marathon disponible à l'Office de Tourisme et à l'Hôtel de ville.*

## Les modalités de circulation dans votre quartier



La 13<sup>ème</sup> édition du marathon de Montauban aura lieu les 16 et 17 octobre. Quelles sont les perturbations dans votre quartier et comment circuler en ville ?

### Circulation perturbée

La circulation sera interdite, le dimanche 17 octobre de 6h à 15h30 :

Chem de Matras (section Av de Fonneuve / route du Nord) - Chem de Treillou (jusqu'à 11h) - Giratoire trois Grenouilles (jusqu'à 11h)- Rue de Pater (section Av d'Ardus / Av de Cos) et (section Av de Fonneuve / Av de Paris) - Av de Cos (section rue Pater / route de Lamothe)- Rte de Lamothe (section Bd d'Occitanie / chemin de Matras) - Chem de Matras (section rte de Lamothe / Av de Fonneuve) - Voie d'accès entre le Bd d'Occitanie et la route du Nord - Rte du Nord (section et sens giratoire échangeur 60 / giratoire chemin de Matras) - Av de Paris (section et sens chemin de Matras / Giratoire Farella) et (section et sens Giratoire Farella / Giratoire impasse de Rambouillet) - Av J. Moulin (section et sens Giratoire de Rambouillet / Av du 19 août 1944) - Av du 19 août 1944 (section et sens Avenue Jean Moulin / rue Salvador Allende).

### Stationnement interdit

Le stationnement sera interdit du samedi 16, 20h au dimanche 17 octobre 15h30 :

Av de Paris (côté impair) - Av J. Moulin (côté impair)- Av 19 août 1944 (côté impair).

### Comment circuler aux abords du parcours ?

Si le parcours des courses sera interdit à la circulation dès 5h, il sera possible de le **traverser à chaque intersection**, en dehors du passage des coureurs. Demandez conseil aux jalonneurs bénévoles présents sur le parcours.

*Toutes les infos circulation disponibles sur [www.marathon-montauban.com](http://www.marathon-montauban.com)  
ou sur le cartapli du marathon disponible à l'Office de Tourisme et à l'Hôtel de ville.*